

SYNTHESE DEBAT SUR L'ECOLE

Réunion de lycée professionnel public

Sujet 7 Comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle ?

Question 1 : comment permettre aux élèves et aux enseignants du collège de mieux connaître les formations professionnelles ?

☞ Avis unanime contre le collège unique, car il nous semble plus qu'illusoire de considérer cette « structure » comme « la » structure unique « idéale et efficace ».

C'est par méconnaissance que certaines voies sont désertées, il faut montrer toutes les facettes aux professeurs de collège : référentiel, les savoirs, les profils d'élèves dont nous avons besoin.

De plus le problème est lié à l'idée reçue sur la qualité des élèves à recruter. En effet il semble devoir être automatiquement et naturellement des « sous produits élèves incapables de développer de réelles aptitudes ».

Nous devons discuter pour casser les idées reçues des enseignants de collège dont le sentiment reste que le savoir reste largement supérieur aux savoir-faire.

Pour cela nous devrions valoriser l'image du corps enseignant professionnel et de l'enseignement professionnel, face à l'incapacité du système du collège unique.

☞ La valorisation de l'image des métiers eux-mêmes est nécessaire, en effet des secteurs de pointe ont tout autant besoin de soudeurs, de chaudronniers, etc., que d'ingénieurs.

Faire découvrir le monde de l'entreprise aux professeurs des collèges et aux parents est un élément permettant de démystifier le monde de l'entreprise et de l'enseignement professionnel.

Un travail en profondeur sur les prescripteurs et sur les débouchés est nécessaire.

☞ Il nous semble important de renforcer les dispositifs de 4^{ème} et de 3^{ème} de découverte.

☞ Il faut stopper une certaine forme « bête » de recrutement : ne pas parler en terme de remplissage mais rehausser le niveau en refusant du monde alors que les sections ne sont pas remplies. Ne pas tirer vers le bas, mais vers le haut même dans de petites structures comme la nôtre.

☞ Le phénomène bien connu des entreprises « de pyramide de désinformation » est bel et bien présent dans « notre grande maison éducation nationale ». Les personnes disposant de 80% du pouvoir d'orientation n'ont que 20% des informations sur la réalité du L.P et/ ou métier.

Pour se faire plaisir ou manque de clarté, des élèves sont envoyés dans des sections bouchées de Fac et d'enseignement général, ces élèves seront pour beaucoup de futurs chômeurs. Certains seraient excellents en voie professionnelle. Il faut donc stopper de prendre le L.P. comme voie de garage.

Il faut mettre en avant les chiffres de la réalité du terrain au niveau de l'emploi.

Faire comprendre la valorisation du concret, les débouchés pour la vie d'adulte.

Question 2 : comment améliorer les formations professionnelles et l'efficacité de la coopération entre l'école et l'entreprise ?

☞ La formation des enseignants dans des entreprises pour des périodes données, encadrées semblent indispensables en début de carrière puis périodiquement.

☞ Il faudrait décloisonner le dispositif d'accès au diplôme. Celui-ci pourrait se faire par validation des savoirs et des savoir-faire. Ceci augmenterait la crédibilité des formations. Le respect des rythmes appropriés d'apprentissage permettrait aux élèves d'évoluer de façon plus harmonieuse et donc crédible.

Question 3 : faut-il introduire un volet de travail manuel et technique dans le socle commun ?

☞ Il nous semble utile de renforcer les mesures de 4^{ème} et 3^{ème} de découverte en lycée et entreprise. Ce système pourrait être ouvert aux classes de 6^{ème} et 5^{ème} car des élèves peuvent faire preuve d'une maturité suffisante pour découvrir une vocation. Les parents doivent eux aussi être sensibilisés et participer à cette découverte.

Sujet n° 8 : Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

Etat des lieux :

Les élèves ne travaillent pas suffisamment. Le travail personnel n'est pas assez conséquent. Problème important d'absentéisme.

Question 1 : Les élèves travaillent –ils trop ou pas assez ?

Un élève pense personnellement qu'il ne travaille pas assez contrairement à l'idée générale des autres élèves : « on travaille trop ». Peu de travail personnel est remarqué par le ceps enseignant. Une raison est avancée : le manque d'habitude à travailler. Il faut être exigeant pour récolter un minimum. C'est au primaire, selon les élèves que le souvenir du travail est le plus présent. Encore faudrait –il faire la différence entre la quantité et la qualité de travail demandée et réalisée. Il n'y aurait pas de sanction concernant ce laxisme.

Au niveau des programmes : Ils sont mal adaptés car les textes ne tiennent pas compte du public. Les lacunes sont difficilement rattrapables.

Les problèmes de compréhension de texte, de lecture

Doivent se résoudre à l'école primaire et au collège. Il faut revenir aux savoirs fondamentaux (maîtrise du français, des mathématiques) : l'école est un lieu d'acquisition d'apprentissages et de savoirs.

Problème des effectifs : détecter, identifier, analyser les difficultés de chacun implique l'utilisation d'une pédagogie différenciée. Ce qui devient difficile dans des classes surchargées.

Problème de l'affectation des postes : les enseignants devraient être affectés en fonction de leurs souhaits (les jeunes enseignants sont affectés dans des Z.E.P. malgré leur souhait, ce qui implique un fort taux d'absentéisme).

Question 2 : Comment réaffirmer le sens du travail et de l'effort scolaire ?

Question 3 : Comment développer le désir et le plaisir d'apprendre, de connaître et de comprendre ?

Les élèves sont conscients de leur manque de travail.

Ils pensent être trop nombreux en classe au collège et au lycée. L'effectif réduit est une solution pour mieux suivre la progression des élèves.

Impliquer les familles.

Revaloriser la vie active, le goût du travail en évitant d'assister les individus. Le goût de l'effort vient de l'exemple donné aux élèves par les parents. Ces derniers doivent responsabiliser leurs enfants

Revaloriser le statut du professeur principal.

Fixer des objectifs réalisables avec les élèves.

Proposer aux élèves un C.D.I. accessible tout au long de la journée avec un fond documentaire réactualisé.

Créer et développer des structures spécialisées pour les élèves en réelles difficultés pour sortir du schéma auquel ils ne s'adaptent pas. De plus contre certaines blessures sociales graves, l'enseignant devient impuissant et ne peut réussir tout seul à « sauver » les élèves. Il faut détecter, dès que possible, les « cas sociaux ou médicaux » qui de ce fait ne sont plus du ressort de l'école, mais un problème de société.

Solutions : encourager, communiquer, prendre conscience de l'effort réalisé, contact avec le monde du travail.

Question ° 4 : A quelles conditions le redoublement peut-il être efficace ?

Le redoublement est assez bénéfique dans l'ensemble.

L'ensemble des participants au débat est contre le passage automatique et pour le redoublement négocié avec l'élève et la famille. Le fait de savoir que l'équipe pédagogique décide du passage ou du redoublement est un élément de motivation pour l'élève, sinon c'est encourager les élèves à ne rien faire.

Proposition de cycle de formation par validation des acquis par matière.

Question n° 5 : comment aider les élèves à assimiler réellement ce qu'ils apprennent à l'école ?

Développer l'évaluation formative (C.C.F....)

Mettre en place l'interdisciplinarité avec de réels moyens (financiers, matériels, aides éducateurs...)

Proposition de l'école ouverte : facteur de motivation pour les élèves volontaires.

Conclusion : les élèves sont motivés s'ils choisissent leur orientation. Ils sont considérés, appréciés, évalués judicieusement grâce à des effectifs modérés, avec des professeurs ayant l'envie de transmettre leurs savoirs. Il faut redonner l'espoir de réussir à l'école et dans la vie tout en montrant que la réussite se mérite !

Sujet 15 : Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

Etat des lieux : peu ou pas de violences rencontrées par les participants mais beaucoup d'incivilités. Attention aux incidents non signalés qui ne n'apparaissent pas dans les statistiques.

Beaucoup de collègues sont découragés par les incivilités. Manque de temps pour régler les problèmes, même individuels entre un prof et un élève.

Perte de moyens d'action.

Un problème de société :

- Problème à replacer dans un contexte plus large, celui de la société, avec une évolution du langage dans la cité, une banalisation de certains termes grossiers et violents. Débat sur l'école faussé s'il reste clos sur la structure éducative. Tout travail de lutte contre la violence à l'école voué à l'échec s'il n'est pas plus global.

- La vie scolaire est une des vies sociales de l'individu qui doit être replacée dans une globalité.

- Sentiment d'impunité généralisé dans les familles, dans la société, nous ne pouvons pas être les seuls à donner des sanctions.

- Problème plus général de la justice mais avis différents selon les participants.

- Problème d'un rajeunissement des incivilités et des violences qui se produisent de plus en plus tôt.

- Corrélation entre pauvreté financière, culturelle et la montée des violences et des incivilités.

- Objectif national : relier l'élève et l'enfant ou l'adolescent, c'est-à-dire qu'il y ait les mêmes valeurs à l'école et dans la société.

- Réponse qui ne peut être que collective.

Solutions possibles :

- Tolérance zéro. Problème de la gestion à long terme : que faire des élèves exclus des établissements scolaires ?
- Violences, incivilités à traiter à l'échelle locale avec des réunions réunissant associations, éducateurs de quartier, police, justice, enseignants pour plus de cohérence. Le risque, la dérive possible est que l'élève se retrouve fiché, s'il y a un suivi trop poussé et transmis en dehors de l'établissement.
- Intégrer dans les cours, dans l'emploi du temps, des interventions programmées de la vie scolaire.
- Action sociale à mener en dehors des cours. Heure de vie de classe actuelle mais pas dans tous les emplois de temps. Nécessité que cette heure de vie de classe soit souple pour s'adapter aux événements.
- Progrès qui peut passer par une plus grande présence des enseignants dans l'établissement avec des heures en plus de celles de cours, réservées à la gestion de problèmes.
- Clivage de fait entre le monde de l'adulte et celui de l'élève. Il est nécessaire que les élèves soient impliqués dans la définition de règles.

Action sur la citoyenneté :

- Travail remarquable fait par les enseignants. Action sur la citoyenneté au détriment des référentiels, mais indispensable pour pouvoir ensuite travailler.
- Souhait : que les inspecteurs accordent dans les référentiels plus de temps pour la citoyenneté.
- Opposition : danger de dérives : « avoir le bac si l'on quitte la casquette. »
- Equilibre à trouver entre savoir et morale.
- ECJS, parents qui ignorent qu'il y a éducation civique au lycée.
- Difficulté dans la mise en place de l'ECJS : le manque de connaissances juridiques des profs, problèmes posés par l'application des instructions officielles (débat pas toujours facile à mettre en place, manque d'informations pour les recherches)
 - Renforcer les interventions extérieures préventives et éducatives car problème global de société.
 - Un problème par rapport à la légalité :
- Difficulté des professeurs pour agir face à un problème tout en restant dans la légalité : contact physique pour séparer 2 élèves qui se battent, élève soupçonné d'avoir un couteau, pas la possibilité de vérifier.
- On ne peut pas noter le comportement. Beaucoup de professeurs se sentent dans « l'illégalité pédagogique » par rapport aux points de comportement attribués, aux notes de comportement.
- Peu de professeurs respectent véritablement les instructions officielles en ECJS en ayant toujours le schéma recherche puis débat car sur certains sujets les élèves ont des connaissances, sur d'autre le débat est difficile à mettre en place, l'adaptation à l'actualité peut entraîner un travail à partir de journaux... Adaptation personnelle des enseignants mais en se sentant dans l'illégalité.
- Comment évaluer le comportement ?

Vie scolaire :

- Solidarité des enseignants face à la gestion d'un problème mais consultations généralement bilatérales par manque de temps, de motivation. Place centrale de la vie scolaire.
- Problème de la diminution des effectifs de la vie scolaire qui organise et encadre le fonctionnement d'un établissement.
- Surveillants qui sont de par leur âge un lien essentiel entre l'élève et le prof. Ils peuvent permettre d'apaiser certaines tensions. Les élèves peuvent se confier plus facilement aux surveillants et qui répercutent les informations.
- Problème du rôle de la vie scolaire en fonction des moyens et de la taille de l'établissement. Un CPE dans un grand lycée s'occupe de quelques classes avec lesquelles il peut avoir un contact privilégié. Dans un petit lycée il a davantage de tâches administratives, il décharge le proviseur. Il doit y avoir un minimum de personnel à la vie scolaire dans ces petits établissements qui ne soit pas en fonction du nombre d'élèves.
- Missions de la vie scolaire à redéfinir pour lutter plus efficacement contre les violences et l'insécurité.

Sanctions :

- Sens positif comme négatif du terme.
- Besoin de réactivité immédiate. Moins de poids pour l'élève comme pour ses camarades lorsqu'il y a un délai.
- Problème des renvois : les parents se sentent punis lorsque l'élève est renvoyé. C'est un problème pour les parents qui travaillent.
- Suggestion des parents : travaux d'intérêt général plus que renvoi. Mais que faire des élèves qui les refusent ? Les corvées sont interdites. A autoriser à nouveau ?
- Elèves renvoyés dans le lycée, confinés en salle de travail, solution plébiscitée mais qui pose un problème de moyens humains. Il faut un surveillant, qui ne soit pas occupé à surveiller la récréation...
- Problème de l'application des sanctions, quels moyens avons-nous pour imposer une sanction ?
- Problème, aujourd'hui, l'élève négocie la sanction, ses modalités.
- Problème des sanctions différentes selon les professeurs. A harmoniser pour plus de cohérence ? Application des sanctions différente selon les matières : plus de moyens de pression pour les profs d'atelier que pour les matières générales. Plus de cohérence dans les sanctions serait souhaitable mais se pose aussi le problème des réactions différentes. La même sanction appliquée à 2 élèves différents n'a pas les mêmes effets. Codification des fautes et des sanctions correspondantes.
- La sanction doit-elle être réservée au dernier recours ou généralisée ? Désaccord des participants. Question qui reste ouverte.
- La sanction est-elle la preuve d'un échec du professeur ? D'un échec du système ?

Sujet n° 22 : Comment former, recruter et évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ?

Formation

Reconnaissons enfin que les futurs enseignants vont exercer un métier spécifique et atypique. La formation de l'enseignant est caduque et inadaptée face à la rencontre élève/enseignant. Il faudrait davantage mettre les stagiaires en situation de double commande de classe pendant un temps défini (leur formation à l'IUFM est stérile en matière de pédagogie) et l'encadrement des stagiaires au sein même des classes reste insuffisant. Les tuteurs désignés pour aider les professeurs stagiaires ne sont finalement que trop peu présents pendant les cours dispensés par ces derniers à cause des emplois du temps respectif ; à l'inverse, les stagiaires n'ont que peu de repères, car ils n'assistent que très rarement aux cours des collègues plus confirmés. Les échanges pendant le débat nous conduisent à constater le manque évident d'encadrement des professeurs stagiaires pendant leur mise en situation au sein même des établissements.

La formation du personnel non-titulaire (contractuels, vacataires) reste insuffisante, voire inexistante. La mise en situation de ces professeurs est trop rapide et bon nombre d'enseignants sont envoyés en cours avant une première formation, sans connaissance préalable du système éducatif.

Recrutement

- Des contractuels et vacataires :

Même si le nombre des contractuels est en augmentation, évitons de pérenniser des situations de précarité. Il faut permettre de titulariser en plus grand nombre des enseignants méritants au bout de trois années d'ancienneté, par la voie d'une inspection en situation. Il est nécessaire d'assouplir les conditions d'accès à l'inscription aux divers concours internes et réservés.

- Des néo-titulaires :

Les néo-titulaires sont souvent nommés dans les académies, les établissements et les classes les plus difficiles. Il faudrait prendre en compte le profil des établissements (y compris les Z.E.P.) dans l'affectation des jeunes enseignants, qui se trouvent souvent dans des situations de grande détresse. Réservez plutôt l'accès de ces établissements à des professeurs confirmés, tout en tenant compte de la particularité de leur situation par une valorisation plus importante de leur salaire.

Evaluation des enseignants

- Le système de notation administrative et pédagogique à l'aide d'une fourchette correspondant à l'échelon est archaïque. L'individu peut être mis en situation d'échec par rapport à la note attribuée et la notion d'équipe pédagogique est inexistante. De plus, les notes peuvent devenir un moyen de pression considérable.. Il faudrait attribuer le mérite en fonction du profil de l'établissement, des élèves et redéfinir les objectifs des enseignants en fonction des établissements.

- La notion de mérite ne doit pas être définie par rapport aux résultats des élèves, car cela crée des lycées de la réussite et engendre le départ des enseignants des établissements difficiles. Il faudrait peut-être évaluer une équipe pédagogique plus qu'un individu.

- Parents :

- Problème des parents pas concernés. Absentéisme aux réunions parents-professeurs.
- Tant que les parents ne seront pas aussi dans le système, il y aura des problèmes.
- Contrat moral à envisager avec les parents pour les impliquer dans l'éducation et donner plus de pouvoir aux enseignants.

Politique :

- Problème des changements de politique qui peuvent rendre les actions incohérentes.
- Structures qui existent mais sans les moyens de fonctionner.
- Elève au centre du système éducatif (Loi d'orientation de 1989), c'est positif mais l'application a manqué de moyens.

3 PRIORITES :

- Il faut revaloriser les savoirs-faire
- Revoir les modalités de recrutement des enseignants.
- Ouvrir l'école sur son environnement, sur la société, par une plus grande coopération.